

Rapport final de l'épidémie provinciale de rougeole survenue en 2011

En date du 21 mars 2012 (12 h), après plus de trois périodes d'incubation sans qu'aucun nouveau cas confirmé de rougeole n'ait été rapporté, le Bureau de surveillance et de vigie (BSV) a procédé à la fermeture du dossier de l'épidémie provinciale de rougeole, laquelle a commencé à l'hiver 2011.

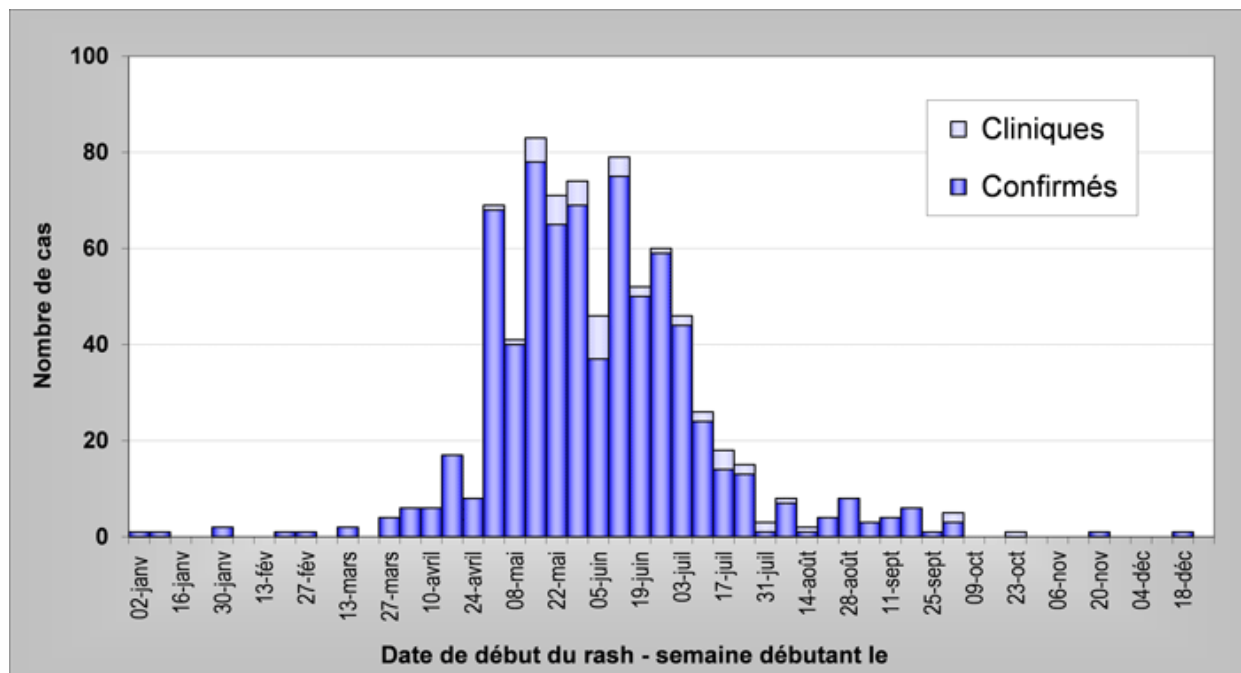
Bilan de la surveillance épidémiologique

Au cours de l'année 2011, plusieurs centaines de cas (n= 776) de rougeole ont été rapportés au BSV comparativement à une moyenne habituelle de 0 à 2 cas par an.

L'épidémie de rougeole s'est étendue du 8 janvier au 22 décembre 2011 (dates du premier et du dernier cas confirmés rapportés). De janvier à mars, 12 cas ont été rapportés, mais c'est en avril que l'on observa une transmission locale soutenue, d'abord en milieu scolaire, puis en milieu communautaire. La très grande majorité des cas (88 %) sont survenus entre le 1^{er} mai et le 30 juillet 2011 (voir figure 1). En septembre, avec la rentrée scolaire, il y a eu une reprise de la transmission. Celle-ci était relativement circonscrite et fut rapidement contrôlée.

Le dernier cas confirmé rapporté est un voyageur européen de passage au Québec. Il s'agit d'un cas d'acquisition extérieure, l'infection ayant été acquise dans le pays d'origine.

Figure 1 - Distribution des cas de rougeole (n= 776) selon la date de début du rash et le statut de confirmation, Province de Québec, 2011



Source : Bureau de surveillance et de vigie, DPSP, MSSS, au 2 mai 2012 (12 h).

Au terme de l'épidémie, un total de 776 cas ont été rapportés, soit 725 cas confirmés et 51 cas cliniques. Dix régions ont déclaré au moins un cas confirmé (voir tableau 1). Une très grande proportion des cas (69 %) étaient concentrés dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RSS 04). La Montérégie (RSS 16) vient au deuxième rang des régions les plus touchées avec 19 % des cas.

Tableau 1 - Bilan final de l'épidémie provinciale de rougeole - Nombre de cas (confirmés et cliniques) déclarés selon la région de résidence, Province de Québec, 2011

Région de résidence	Total cas déclarés	
	Nombre	%
01 - Bas-Saint-Laurent	1	0,1
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	2	0,3
03 - Capitale-Nationale	31	4,0
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	538	69,3
05 - Estrie	26	3,4
06 - Montréal	15	1,9
07 - Outaouais	0	0,0
08 - Abitibi-Témiscamingue	0	0,0
09 - Côte-Nord	0	0,0
10 - Nord-du-Québec	0	0,0
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	0,0
12 - Chaudière-Appalaches	5	0,6
13 - Laval	0	0,0
14 - Lanaudière	3	0,4
15 - Laurentides	9	1,2
16 - Montérégie	145	18,7
17 - Nunavik	0	0,0
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	0	0,0
Résidents hors Québec	1	0,1
Total	776	100

Source : Bureau de surveillance et de vigie, DPSP, MSSS, au 21 mars 2012 (12 h).

Caractéristiques des cas

La majorité des 776 cas sont des jeunes âgés de 10 à 19 ans, l'âge moyen est de 15,2 ans ; 1 cas sur 9 (11 %) a dû être hospitalisé. Aucun décès n'a été rapporté. Des complications ont néanmoins été rapportées pour 64 cas (8 %), la plupart étant de nature respiratoire (27 cas de pneumonie).

Statut vaccinal des cas

On a estimé que 615 cas (79 %) ne pouvaient pas être considérés comme protégés (immuns) pour les raisons suivantes :

- ils n'avaient reçu aucune dose de vaccin,
- ils n'avaient pas de preuve de vaccination,
- ils n'étaient pas admissibles à la vaccination,
- ils ne savaient pas s'ils avaient déjà été vaccinés ou s'ils avaient fait la maladie.

Parmi eux, on dénombre 29 enfants de moins de 1 an, soit l'âge minimal pour recevoir la première dose de vaccin.

Vaccination contre la rougeole au Québec

Selon le calendrier usuel, on recommande que la première dose de vaccin RRO (rougeole-rubéole-oreillons) soit administrée à l'âge de 12 mois et la seconde, à l'âge de 18 mois. L'efficacité du vaccin RRO contre la rougeole s'élève à plus de 95 % lorsque les deux doses sont administrées, et la protection contre la maladie serait durable.

Dans le but de poursuivre l'objectif d'élimination de la rougeole au Québec, à partir de l'automne 2012, le recueil des preuves de vaccination et une offre de vaccination seront réalisés auprès des élèves de la maternelle, de la 4^e année du primaire et de 3^e secondaire.

Pour en savoir plus sur la rougeole et sur le vaccin contre la rougeole, consultez la section [Questions et réponses sur la rougeole](#).

*Bureau de surveillance et de vigilance
Ministère de la Santé et des Services sociaux
31 août 2012 (12 h)*